

N° CP

Séance du

4^e/1807

16 MARS 2007

**VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE PARTICIPATION AU COLLOQUE
« DEPENDANCE PHYSIQUE : INTIMITE ET SANTE SEXUELLE »**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil général n° 2007/I – 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I – 1/08 du 14 et 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif 2007.
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I – 4/03 du 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif Insertion et Autonomie (Politique H01)
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Attribue à l'association Coordination Handicap & Autonomie une subvention de fonctionnement de 2 500 € pour le colloque « Dépendance physique : intimité et santé sexuelle » du 27 et 28 avril 2007 au Parlement Européen de Strasbourg.

Cette somme sera prélevée sur les crédits du Fonds d'Intervention Sociale inscrits à la Fonction 58 Nature 6574 Programme H012 du Budget Départemental.

Adopté
.....voix contre
.....abstentions

Acte certifié exécutoire
Réception par le Préfet . 1. 6. 1113. 07
Publication 2. 3. 1113. 07
Pour le Président du Conseil Général
.....



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH